



Parc des Sports Charles Ehrmann  
155 boulevard du Mercantour  
06200 NICE  
Tél. : 04 93 71 86 05  
contact@athe06.org  
www.athle06.fr

## BUREAU EXÉCUTIF

### Notification de décisions du 23 avril 2024

#### Objet : Mise en place de pénalités pour le non-respect des procédures d'engagement et de confirmation des engagements des athlètes lors des compétitions organisées par ATHLE06

Afin d'assurer le bon déroulement des compétitions organisées par ATHLE06, les dispositions suivantes seront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> mai 2024 :

1. Tout athlète non inscrit à une épreuve (conformément au délai spécifié dans le programme de la compétition) pourra être ajouté sous réserve d'une décision favorable du directeur de la compétition ou du président de la Commission Sportive et d'Organisation Départementale (CSOD). Dans ce cas, l'athlète devra s'acquitter d'une pénalité de 15 euros avant le début de l'épreuve ; aucun paiement rétroactif ne sera accepté.
2. Tout athlète ayant omis de confirmer son engagement dans le délai imparti et souhaitant néanmoins participer à l'épreuve concernée devra payer une pénalité de 15 euros avant le début de ladite épreuve. Cette pénalité est soumise à l'approbation préalable du directeur de la compétition ou du président de la CSOD.
3. Tout athlète ayant confirmé son engagement pour une épreuve mais se désistant (DNS) sans prévenir le secrétariat recevra une pénalité de 15 euros. Cette pénalité sera facturée après la compétition et envoyée au club de l'athlète concerné. Le club disposera de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture pour effectuer le paiement par virement ou par chèque (le cachet de la poste faisant foi). Si le paiement n'est pas reçu dans le délai imparti, le club sera temporairement privé du droit d'inscrire des athlètes aux compétitions organisées par ATHLE06, y compris celles soutenant les championnats départementaux (piste, salle ou cross-country).

Ces trois dispositions seront bientôt intégrées dans les règlements relatifs aux engagements des athlètes aux compétitions organisées par ATHLE06.

Le Bureau Exécutif d'ATHLE06

Le 23 avril 2024